

## Cellules communales de l'AMSP-BURKINA : un dispositif local de gouvernance et d'apprentissage.



Photo 1

**Photo 1 :** Membres du bureau de la cellule communale de Andemtenga le 14 Avril 2023

**Photo 2 :** Membres de l'Assemblée générale constitutive de la cellule communale de Andemtenga

Photo 2



### I. Description de l'innovation

#### 📌 Résumé de l'innovation

Selon l'article 31 des statuts de l'AMSP-BURKINA « *le secrétariat exécutif met en place, en fonction du dynamisme des membres, de la nature des activités dans une commune, une cellule communale animée par un président, un secrétaire général et un trésorier tous élus pour une durée de quatre (04) ans renouvelables* ». Les cellules communales réunissent différentes catégories d'acteurs : les producteurs, les transformatrices et les autres acteurs des chaînes de valeur et fonctionnent comme des plateformes locales d'apprentissage, de concertation et de coordination des activités dans les communes.

#### 📌 Défi ou problème auquel répond l'innovation

L'innovation répond à la nécessité de renforcer la coordination et la gouvernance locale des activités agricoles en vue de l'appropriation de la recherche-développement par les producteurs-trices à la base. Elle s'attaque spécifiquement aux difficultés majeures du monde rural que sont (i) la faible coordination et l'insuffisance de réseautage entre les acteurs locaux, (ii) l'absence de cadre dédié à l'apprentissage entre les pairs et (iii) la faible capacité de mobilisation collective.

#### 📌 Contexte de l'innovation sociale

Elle est développée dans les communes rurales de Korsimoro (région de Koulou) et d'Andemtenga (région du Nakambé). Ces zones sont marquées par une agriculture majoritairement familiale et une longue période d'intervention en matière de recherche-développement (RD) dont 2008 pour Korsimoro et 2012 pour Andemtenga. D'un point de vue organisationnel et structurel, la nécessité d'une structure locale émanant de l'AMSP-BURKINA s'imposait pour améliorer les réseaux organisationnels et dynamiser les initiatives locales.

#### 📌 Âge de l'innovation

La cellule communale AMSP-BURKINA de Andemtenga a été mise en place le 15/04/2023 et celle de Korsimoro le 29/04/2023. Les membres de bureau des cellules communales sont en cours de leur premier mandat.

## 📌 Étapes de mise en œuvre

Avant la mise en œuvre, le Secrétariat Exécutif a procédé à l'élaboration des outils et à l'harmonisation de la démarche de mise en place des cellules communales: guide d'animation, liste de présence, canevas de procès-verbal et synthèse des statuts et règlement intérieur de l'AMSP-BURKINA. Les étapes clés sont :

1. Cartographie participative des organisations et acteurs locaux constituant le collège électoral ;
2. Élection du bureau de la cellule communale comprenant trois membres dont un(e) président(e), un(e) secrétaire, un trésorier (e) pour un mandat de 4 ans ;
3. Structuration en réseaux et intégration des producteurs-trices, transformatrices et autres acteurs ;
4. Animation des activités : ateliers communaux de bilan et de planification annuel, organisation des sessions de formations et de visites d'échanges et de concertations sur des enjeux locaux ;
5. Suivi et collecte des données entre pairs à l'aide des outils simplifiés.

## 📌 Coût de mise en place

Le coût de mise en œuvre de l'innovation comprend les activités préparatoire (cartographie des acteurs, organisation des élections, etc.), la tenue des élections et les coûts de mise en œuvre des activités de la cellule communale (réunions internes, ateliers multi-acteurs, organisation des sessions de renforcement des capacités)

## II. Performances et impacts :

Les bénéficiaires de cette innovation sociale :

- La contribution significative des cellules communales dans la distribution et le renouvellement des stocks de semences dans les villages et entre communes : (en 2024): au moins 707 producteurs ont bénéficié des mini sachets de semences pour des tests libres dont 582 à Andemtenga (300 hommes et 282 femmes) et 125 à Korsimoro (95 hommes et 30 femmes) ;
- La contribution dans le renforcement des capacités des pairs : (en 2025): au moins 260 producteurs ont participé aux formations techniques (107 hommes et 153 femmes) et 311 (169 hommes et 142 femmes) sur les visites d'échanges ;
- Autonomie et capacité de plaidoyer de la cellule communale : cas d'Andemtenga avec la mobilisation financière auprès d'autres partenaires. Cela a permis de soutenir l'« empowerment » féminin par la construction de deux (02) centres pour les transformatrices des villages de Andemtenga et de Simba et de renforcer les capacités des producteurs semenciers.
- Renforcement du réseau d'acteur avec les services techniques déconcentrés (STD), les ONG locales et d'autres partenaires ;
- Appropriation de la recherche – développement (R&D) à travers la mise en place de réseaux d'apprentissage paysans en collaboration avec les chercheurs.

## 📌 Les limites

- Faible leadership de l'ensemble des membres de bureaux des cellules communale dans le pilotage des activités ;
- Faiblesse d'autonomie dans la mobilisation des ressources financières pour le fonctionnement des cellules communales ;
- Dispositif non encore étendu à l'ensemble des communes d'intervention de l'AMSP-Burkina.

## III. Témoignages, Ressources, et Contacts

### 📌 Témoignage de producteur

« Avant la mise en place de la cellule communale à Andemtenga, les activités de sensibilisation et d'expérimentation dans les villages étaient plus difficiles à organiser et à suivre. Avec l'accompagnement de la cellule communale, le travail de nous les animateurs endogènes est mieux apprécié par les producteurs. On peut dire que la cellule a facilité les échanges avec les communautés et soutenu l'installation des tests variétaux et la mise en place de diverses innovations.

Aujourd'hui, plusieurs producteurs n'hésitent plus à tester et adopter des variétés améliorées, car ils en ont vu les résultats eux-mêmes. » (Animateur endogène, Andemtenga, septembre 2025).

**📄 Ressources:**

<https://drive.google.com/drive/folders/1ZtGfZhOvyTYQL5lbeiYv4ulKmfCyXRDE?usp=sharing>

**📄 Contact :**

AMSP Burkina, KABORE B. Roger, Email : [agrisahel@yahoo.fr](mailto:agrisahel@yahoo.fr) : Téléphone : +226 70294944, TOUGRI Kayabila, Email: [tougri\\_kar@yahoo.fr](mailto:tougri_kar@yahoo.fr), tél: +226 70281417, KABORE Benjamin, Email: [benji.kabore2705@gmail.com](mailto:benji.kabore2705@gmail.com), tél: +226 64887971.

Remerciement à la Fondation McKnight pour le financement de ce projet et le mécanisme de collaboration et partage d'expériences